

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4888**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-oeuvre

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités du titulaire de ce diplôme portent sur la réalisation d'ouvrages de gros oeuvre tels que les maçonneries de structure, les maçonneries de remplissage et de distribution, les ouvrages en béton armé, les travaux enterrés (fondations, soutènements, réseaux), les finitions (appuis, seuils, enduits, chapes). A partir des instructions du chef d'entreprise ou d'un supérieur hiérarchique, il organise et réalise l'ensemble des travaux de son métier, pouvant impliquer la lecture de plans et la tenue de documents d'exécution s'y rapportant. Son activité suppose de bonnes connaissances technologiques du milieu professionnel. Il travaille souvent en équipe et est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés. A ce titre, il est à même de prendre des initiatives se rapportant à la réalisation confiée. Il justifie ses modes opératoires et peut faire le choix des outils et des moyens qu'il utilise. Il est responsable des matériels et matériaux qui lui sont confiés. Il trouve son emploi dans les secteurs suivants : construction (de maisons individuelles, de bâtiments divers, d'ouvrages d'art), travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments en béton pour la construction.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises du bâtiment (artisanales, PME, grandes entreprises) collectivités territoriales
chef d'équipe, maçon,

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1703 : Maçonnerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse technique d'un ouvrage - Mathématiques et sciences physiques
- Travaux pratiques de sciences physiques
- Préparation et organisation de travaux
- Présentation d'un dossier d'activité
- Mise en oeuvre
- Activités spécifiques et contrôle
- Langue vivante
- Français
- Histoire-géographie
- Éducation artistique, arts appliqués
- Éducation physique et sportive

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé: - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem

En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 20 mars 2007 portant création du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre date de première session : 2009

Ce baccalauréat professionnel remplace le Bac Pro Construction bâtiment gros oeuvre.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq <http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

bac professionnel construction bâtiment gros oeuvre

Certification précédente : Construction bâtiment gros oeuvre